

CENTRE DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DU CENTRE VILLE DE MONTRÉAL

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2022

CENTRE DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DU CENTRE VILLE DE MONTRÉAL

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2022

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-13
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Résultats par projet	14-15
Résultats CGD EML	16-17

Aux membres de
CENTRE DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DU CENTRE VILLE DE MONTRÉAL

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CENTRE DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DU CENTRE VILLE DE MONTRÉAL qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASBL INC

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹

Montréal, le 23 février 2023

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A129449

CENTRE DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DU CENTRE VILLE DE MONTRÉAL

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions et contributions (note 4)	492 787	648 567
Refacturation et transfert de subvention	184 216	208 658
Ventes de produits corpo	194 944	174 477
Vente - Expertise-conseil	255 035	158 328
Intérêts	1 488	535
Autres	10 633	1 710
	<u>1 139 103</u>	<u>1 192 275</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	690 089	565 438
Achats de titres de transport	109 041	126 206
Sous-traitance	63 956	172 036
Entretien vélos corpo	13 968	-
Administration		
Loyer	75 220	71 572
Honoraires professionnels	57 516	43 854
Promotion et sensibiliation	41 202	18 023
Cotisations, adhésions et soutien	31 541	39 135
Réunions, déplacements et représentation	14 576	1 243
Autres	12 890	4 352
Télécommunications	7 383	9 259
Équipements	7 351	4 711
Formation	6 257	3 821
Amortissement des immobilisations	6 124	8 999
Assurances	3 150	2 935
Fournitures et frais de bureau	2 294	1 266
Activités de sensibilisation	1 693	5 173
Intérêts et frais bancaires	516	574
	<u>1 144 767</u>	<u>1 078 597</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(5 664)</u>	<u>113 678</u>
Provision pour subventions à recevoir (note 4)	-	(400 000)
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(5 664)</u>	<u>(286 322)</u>

CENTRE DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DU CENTRE VILLE DE MONTRÉAL

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	334 534	222 694
Subventions à recevoir (note 5)	129 501	130 346
Clients	133 254	107 918
Frais payés d'avance	<u>13 326</u>	<u>12 349</u>
	610 615	473 307
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	<u>24 457</u>	<u>26 497</u>
	<u><u>635 072</u></u>	<u><u>499 804</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	239 750	172 071
Apports et produits reportés (note 9)	<u>87 060</u>	<u>13 807</u>
	<u>326 810</u>	<u>185 878</u>
ACTIF NET		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS AFFECTÉ	24 457	26 497
NON AFFECTÉ	83 808	100 000
	<u>199 997</u>	<u>187 429</u>
	<u>308 262</u>	<u>313 926</u>
	<u><u>635 072</u></u>	<u><u>499 804</u></u>
ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 11)		

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____ Nom	_____ Fonction	_____ Signature	_____ Date
_____ Nom	_____ Fonction	_____ Signature	_____ Date

CENTRE DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DU CENTRE VILLE DE MONTRÉAL
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(5 664)	(286 322)
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	6 124	8 999
Provision pour subventions à recevoir (note 4)	-	400 000
	460	122 677
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Subventions à recevoir	845	(391 216)
Clients	(25 336)	197 581
Frais payés d'avance	(977)	41 103
Créditeurs	67 679	(763)
Apports et autres produits reportés	73 253	(82 953)
	115 464	(236 248)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	115 924	(113 571)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(4 084)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 084)	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	111 840	(113 571)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	222 694	336 265
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	334 534	222 694

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

CENTRE DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DU CENTRE VILLE DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2022

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le CENTRE DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DU CENTRE VILLE DE MONTRÉAL est un organisme à but non lucratif, constitué le 16 mai 2002 selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et il est exempté de l'impôt sur le revenu. Il opère aussi sous le nom de (VOYAGEZ FUTÉ)

ses objets sont de promouvoir et encourager la mise en place de programmes de promotion des modes de transport durable dans les entreprises, pôles d'entreprises et institutions des quartiers centraux, de l'est de l'île, de la Montérégie et de Lanaudière.

2- REDRESSEMENT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

L'organisme a découvert qu'en 2021 les revenus d'un contrat de services ont été comptabilisés sans tenir compte des taxes à la consommation. En conséquence, le solde des actifs nets au 1er janvier 2022 a été réduit de 26 049 \$ et les états financiers de l'exercice 2021 ont été redressés. Les taxes à la consommation à payer ont été augmentées de 26 049 \$ et l'excédent des produits sur les charges de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 a été diminué du même montant.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Apports reçus sous forme de services

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme recourt aux services de nombreux partenaires et bénévoles. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

CENTRE DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DU CENTRE VILLE DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2022

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Ventes de services

Les produits relatifs aux ventes sont constatés à l'état des résultats lorsque les services sont rendus dans le cas des services et quand le client prend possession du bien dans le cas des ventes de biens.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et le taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans

CENTRE DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DU CENTRE VILLE DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2022

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les clients et les subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les crédateurs.

Ventilations de charges communes

L'organisme présente plusieurs de ses charges ventilées par projet. Les salaires sont ventilés en fonction du prorata des heures travaillées suivant le projet. Les autres charges communes aux projets sont ventilées selon l'utilisation attribuable à chaque projet. Les charges qui contribuent directement aux résultats d'un projet sont portées directement au compte de ce projet.

4- SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Subventions		
Ministère des Transports du Québec	200 000	200 000
Ville de Montréal	70 783	159 084
Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)	145 570	120 000
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	73 957
Subvention de loyer	-	15 293
Contributions		
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Action-Climat Québec	39 851	36 605
Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)	25 572	26 879
Montréal physiquement active (MPA)	11 011	16 749
	<u>492 787</u>	<u>648 567</u>

5- SUBVENTIONS À RECEVOIR

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Subventions à recevoir	<u>529 501</u>	<u>530 346</u>
Provision pour les subventions à recevoir	<u>(400 000)</u>	<u>(400 000)</u>
	<u>129 501</u>	<u>130 346</u>

L'organisme reçoit annuellement une subvention de 200 000 \$ du Ministère des Transport du Québec pour Voyagez Futé et 200 000 \$ pour le CGD de l'Est. Historiquement, les CGD se sont toujours qualifiés et ont obtenu cette subvention. À la date du bilan, l'organisme est toujours en attente de recevoir une confirmation de financement; C'est pourquoi une provision de 400 000 \$ a été constatée dans les états financiers.

CENTRE DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DU CENTRE VILLE DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2022

6- EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une limite sur carte de crédit de 10 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux de 10,95 % et garantie par l'encaisse, les placements et les débiteurs.

7- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	17 005	8 283	8 722	10 902
Équipement informatique	33 331	21 089	12 242	10 197
Amélioration locative	9 524	6 031	3 493	5 398
	<u>59 860</u>	<u>35 403</u>	<u>24 457</u>	<u>26 497</u>

8- CRÉDITEURS

	2022	2021
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	88 499	53 915
Salaires et vacances	43 791	6 970
Dû à MOBA	46 912	78 757
Taxes à la consommation	60 548	32 429
	<u>239 750</u>	<u>172 071</u>

9- APPORTS ET PRODUITS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 décembre 2021	Octrois/Encaissement	Constaté à titre de produits	Solde 31 décembre 2022
	\$	\$	\$	\$
Produits perçus d'avance	-	321 320	255 035	66 285
Refacturation et transfert de subvention Montréal physiquement active (MPA)	2 512	(2 512)	-	-
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Action-Climat Québec	7 865	3 146	11 011	-
	<u>3 430</u>	<u>57 196</u>	<u>39 851</u>	<u>20 775</u>
	<u>13 807</u>	<u>379 150</u>	<u>305 897</u>	<u>87 060</u>

CENTRE DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DU CENTRE VILLE DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2022

10- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration avait affecté un montant de 100 000 \$ pour des améliorations suite aux incertitudes liées à la COVID.

L'organisme ne peut utiliser ces fonds à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

11- ORGANISME FIDUCIAIRE

Dans le cadre d'ententes avec la Ville de Montréal et avec l'Autorité régionale de transport métropolitain, l'organisme agit à titre de fiduciaire. Il reçoit des sommes à transférer pour l'organisme Excellence industrielle Saint-Laurent (CGD MOBA). Ces sommes sont de 94 430 \$ (79 167 \$ en 2021) pour la Ville de Montréal et 51 466 \$ (80 000 \$ en 2021) pour la ARTM. Ces sommes ne sont pas comptabilisées dans les états financiers.

12- ENGAGEMENT CONTRACTUEL

En vertu d'un contrat de location de locaux échéant en octobre 2024, l'organisme s'est engagé à effectuer des versements minimums futurs totalisant 124 606 \$.

Les versements futurs se détaillent comme suit :

	\$
2023	66 918
2024	57 688

13- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Un nouvel organisme a été créé en 2022 CGD EML, cet organisme est apparenté au CGD MTL du fait que les deux organismes sont sous contrôle commun. En 2022, aucune opération n'a été conclue avec l'apparenté. En 2023 le CGD EML va recevoir la subvention de la Ville de Montréal et va soustraire la gestion de ce projet avec CGD MTL.

Les administrateurs considèrent que ces opérations ont été conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés et sont inscrites à la valeur d'échange, qui représente le montant convenu entre les parties apparentées.

14- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit sur les débiteurs et les subventions à recevoir. Le risque est non significatif car les sommes sont à recevoir des instances gouvernementales.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à un risque de liquidité eut égard à ses créditeurs.

15- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

CENTRE DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DU CENTRE VILLE DE MONTRÉAL
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS PAR PROJET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022				2021		
	Fonction-	Produits	Étude et	ARTM	CGDEML	Total	Total
	nement	corpo	représenta- tion des besoins				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS							
Subventions							
Ministère des Transports du Québec	200 000	-	-	-	-	200 000	200 000
Ville de Montréal	-	-	-	35 393	35 390	70 783	159 084
Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)	-	-	-	118 480	27 090	145 570	120 000
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	-	-	-	-	-	73 957
Subvention de loyer	-	-	-	-	-	-	15 293
Contributions							
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Action Climat Québec	-	-	-	-	39 851	39 851	36 605
Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR)	-	-	25 572	-	-	25 572	26 879
Montréal physiquement active (MPA)	-	-	-	-	11 011	11 011	16 749
Refacturation et transfert de subvention	6 595	-	1 526	817	175 278	184 216	208 658
Ventes de produits corpo	-	194 944	-	-	-	194 944	174 477
Vente - Expertise-conseil	-	-	146 851	-	108 184	255 035	158 328
Autres	5 503	-	-	-	5 130	10 633	1 710
Intérêts	1 488	-	-	-	-	1 488	535
	213 586	194 944	173 949	119 297	401 934	1 139 103	1 192 275

CENTRE DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DU CENTRE VILLE DE MONTRÉAL
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS PAR PROJET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

ANNEXE A- RÉSULTATS PAR PROJET (suite)

CHARGES	2022					2021		
	Fonctionnement	Produits corpo	Étude et représentation des besoins	ARTM	Ville de Montréal	CGDEML	Total	Total
								\$
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Salaires et charges sociales	212 555	11 086	52 189	42 571	20 179	351 509	690 089	565 438
Sous-traitance	62 005	495	2 008	7 007	6	49 951	121 472	215 890
Achats de titres de transport	-	109 041	-	-	-	-	109 041	126 206
Loyer	37 610	-	-	-	-	37 610	75 220	71 572
Cotisations, adhésions et soutien	16 309	-	-	-	-	15 232	31 541	39 135
Promotion et sensibilisation	582	-	-	38 474	732	1 414	41 202	18 023
Entretien vélos corpo	-	13 968	-	-	-	-	13 968	-
Télécommunications	3 685	-	-	-	-	3 698	7 383	9 259
Amortissement des immobilisations	3 062	-	-	-	-	3 062	6 124	8 999
Activités de sensibilisation	-	1 000	-	667	-	26	1 693	5 173
Équipements	5 784	-	-	-	-	1 567	7 351	4 711
Formation	3 238	-	-	-	-	3 019	6 257	3 821
Assurances	1 070	-	694	-	-	1 386	3 150	2 935
Autres	6 421	1 509	1 034	601	-	3 325	12 890	4 352
Fournitures et frais de bureau	1 259	-	13	-	58	964	2 294	1 266
Réunions, déplacements et représentation	6 437	-	463	126	697	6 853	14 576	1 243
Intérêts et frais bancaires	478	-	-	-	-	38	516	574
	360 495	137 099	56 401	89 446	21 672	479 654	1 144 767	1 078 597
	(146 909)	57 845	117 548	29 851	13 721	(77 720)	(5 664)	113 678

CENTRE DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DU CENTRE VILLE DE MONTRÉAL
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS PAR PROJET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022						2021
	Fonction- nement	Étude et repre- sentation des besoins	ARTM	Ville de Montréal	Lanaudière	MPA	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS							
Subventions							
Ville de Montréal	-	-	-	35 390	-	-	35 390
Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)	-	-	27 090	-	-	-	27 090
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	-	-	-	-	-	-
Contributions							
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Action Climat Québec	-	-	-	-	39 851	-	39 851
Montréal physiquement active (MPA)	-	-	-	-	-	11 011	11 011
Refacturation et transfert de subvention	174 861	-	417	-	-	-	175 278
Vente - Expertise-conseil	-	82 860	-	-	25 324	-	108 184
Autres	5 130	-	-	-	-	-	5 130
	179 991	82 860	27 507	35 390	65 175	11 011	401 934
							418 208

CENTRE DE GESTION DES DÉPLACEMENTS DU CENTRE VILLE DE MONTRÉAL
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS PAR PROJET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

ANNEXE B- RÉSULTATS PROJET CGD EML (suite)

	Étude et						2022	2021
	Fonction- nement	Étude et représenta- tion des besoins	ARTM	Ville de Montréal	Lanaudière	MPA	Total	Total
CHARGES								
Salaires et charges sociales	209 159	40 304	56 079	31 175	14 108	684	351 509	238 223
Sous-traitance	39 492	575	5 271	50	2 591	1 972	49 951	65 172
Achats de titres de transport	-	-	-	-	-	-	-	1 016
Loyer	33 687	-	-	-	3 923	-	37 610	23 857
Cotisations, adhésions et soutien	15 232	-	-	-	-	-	15 232	18 084
Promotion et sensibilisation	581	-	833	-	-	-	1 414	301
Télécommunications	3 698	-	-	-	-	-	3 698	2 570
Amortissement des immobilisations	1 716	-	-	-	1 346	-	3 062	-
Activités de sensibilisation	-	-	26	-	-	-	26	-
Équipements	221	-	-	-	1 346	-	1 567	1 661
Formation	3 019	-	-	-	-	-	3 019	957
Assurances	693	-	693	-	-	-	1 386	-
Autres	1 203	506	416	-	1 200	-	3 325	-
Fournitures et frais de bureau	762	82	-	-	-	120	964	368
Réunions, déplacements et représentation	6 853	-	-	-	-	-	6 853	152
Intérêts et frais bancaires	38	-	-	-	-	-	38	-
	316 354	41 467	63 318	31 225	24 514	2 776	479 654	352 361
	(136 363)	41 393	(35 811)	4 165	40 661	8 235	(77 720)	65 847